

Un hiver social de cinq ans

Il est de tradition au début d'une nouvelle année de souhaiter qu'elle apporte tous les bonheurs possibles. Alors, que 2012 soit celle du retour d'un printemps social.

Ce quinquennat a été marqué par une politique de régression sociale d'une rare violence et nous ne pouvons que souhaiter qu'il y soit mis fin.

Le 31 janvier au Zénith, 6 000 militants Cgt ont montré leur détermination à lutter contre le fatalisme et la résignation.

Porte-parole de tous ceux qui n'en peuvent plus de ce sabordage social, confortée par un sondage indiquant que 78 % des personnes interrogées souhaitaient que soit rediscutée la « réforme » des retraites, la Cgt a remis ce dossier dans le débat.

Le droit chèrement gagné à une vraie retraite a permis un immense progrès de civilisation et nous entendons le préserver.

Mais le pouvoir encore en place n'en a pas fini de porter ses mauvais coups.

Le 29 janvier, le président de la République a annoncé de nouvelles mesures antisociales dont le transfert d'une part des cotisations sociales patronales sur les consommateurs par la hausse de +1,6 % de la TVA, nouvelle amputation du pouvoir d'achat.

Le gouvernement entend également rendre les salariés encore plus taillables et corvéables avec des accords permettant des ajustements tempo-

raires liés à l'activité concernant la durée du travail, l'organisation du travail, la rémunération. Le temps des serfs serait-il revenu ?

Retraites, emploi, pouvoir d'achat, droit du travail, protection sociale, la régression quelle qu'en soit la forme est partout, en France et en Europe.

Les syndicats des pays européens ont décidé d'appeler à la riposte par une puissante mobilisation, le 29 février, des salariés de toutes les professions pour dire « Non » aux politiques d'austérité, « Non » à l'inscription de la règle « d'or » dans la constitution de chaque pays.

Et pour la première fois, la Confédération européenne des syndicats (CES) s'est prononcée contre le projet de nouveau traité.

L'UCR-CGT a été de tous les combats et continuera de l'être. Elle sera présente le 29 février. Elle ne restera pas les banderoles au pied en attendant des hypothétiques revalorisations des retraites le 1^{er} avril.

La dégradation continue du pouvoir d'achat des retraites rend la vie des retraités toujours plus difficile. Ils sont de plus en plus nombreux à venir chercher de l'aide auprès des associations caritatives. Cette situation est inacceptable.

La commission exécutive de l'UCR-CGT appelle à agir dans tous les départements pour exiger la revalorisation des retraites, la prise en charge de l'aide à l'autonomie, le droit à la santé. La période électorale sera l'occasion d'interpeller les députés.

Mais pour faire aboutir nos exigences revendicatives, il nous faut être beaucoup plus nombreux dans les actions. En débattre avec les retraités lors de nos 1000 points de rencontres, leur poser le problème de la syndicalisation dans la Cgt demeure un facteur déterminant pour gagner sur nos revendications. ■

HÉLÈNE SALAÛN

MEMBRE DU BUREAU DE L'UCR



SOMMAIRE

ÉDITO : Un hiver social de cinq ans

ADHÉSION-ABONNEMENT-ACTION : Le triple A du syndicalisme **p. 2/3**

« L'EXEMPLE ALLEMAND » : Extrait de l'intervention de Bernard Thibault au Zénith **p. 4**

FONDATION ABBÉ PIERRE : Plus de 3,6 millions de mal logés et sans abri **p. 6**

VIE NOUVELLE : L'outil de com indispensable **p. 7**

ADHÉSION-ABONNEMENT-ACTION

Le triple A du syndicalisme

Le 16 janvier dernier, l'UCR-CGT a tenu sa première commission exécutive de 2012. Une année qui oscille entre espoir et inquiétude. Et beaucoup d'interrogations!

Dans son intervention, Jean-Marie Schapman, membre du Bureau a largement anticipé sur la rencontre proposée le 18 janvier par Sarkozy avec les « partenaires sociaux » et plus encore sur l'intervention médiatique du président de la République-pas-encore-candidat. Nous publions de larges extraits de ce rapport qui appelle à la lutte, à la réflexion, au débat. Et cela tombe bien car voilà que s'ouvre en grand la période de remise du FNI et d'abonnements à *Vie nouvelle*...

Le rendez-vous du 18 janvier à l'Élysée devait être au départ un sommet social pour l'emploi. Il est devenu un sommet de crise.

Faire accepter les sacrifices, les remises en cause, marteler sans cesse qu'il n'y a qu'une politique possible, voilà ce qui est à l'ordre du jour d'un rendez-vous qui ne peut recevoir notre caution! Il s'agit de nous faire croire qu'en acceptant de vivre plus mal, cela irait mieux pour nous et le pays!

Ce qui éclate, ce sont bien des choix de politiques d'austérité, dont toutes les ficelles ont été utilisées. Ficelles économiques, sociales, idéologiques. Ficelles de la peur, du consensus, du rendez-vous historique!

Résultat, les inégalités ne cessent de grandir et le mal vivre de s'étendre. Tableau noir d'une situation sociale. Non. C'est le vécu qui entraîne colère, désespoir, attentisme et repli sur soi, mais aussi, volonté de résister et d'en découdre.

Notre responsabilité est grande pour expliquer, proposer et appeler à la mobilisation afin d'ouvrir à des perspectives. Dans ces conditions, notre journal *Vie nouvelle* tient une grande place en rapport avec l'actualité et les sujets de fond traités.

LE REVENDICATIF EST BIEN AU CŒUR DE LA SITUATION

Quand la Cgt dit: « Ce qui est posé c'est une nouvelle répartition des richesses. » Ce n'est pas un slogan. C'est une exigence de fond au regard de la situation. En effet, en 25 ans, la part des salaires dans la valeur

ajoutée a chuté de huit points soit près de 160 milliards d'euros. Ceux-ci prennent le chemin du capital et non celui du travail.

Ajoutons, sur un autre terrain, les 32 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales au bénéfice des entreprises. De même, Parisot ne s'en vante pas, les dividendes ont augmenté de 31 % sur cinq ans et les grands patrons ont vu leur rémunération progresser de 34 %. Dans le même temps, ce sont de nouvelles attaques qui se profilent contre les 35 heures, les salaires et le temps de travail à l'entreprise.

Il est avancé comme solution la TVA dite sociale pour aider les entreprises à être plus compétitives.

À noter, et c'est à souligner, que le même jour qui voit Nicolas Sarkozy s'attacher à défendre le programme du Medef avec la TVA sociale, le même Nicolas Sarkozy déclare abandonner la réforme du financement de la perte d'autonomie! Elle coûterait trop cher!

C'est dans ces conditions et pour faire bouger cette situation que la Cgt prend ses responsabilités afin d'exiger une nouvelle répartition des richesses.

DÉBAT ET RENFORCEMENT

Aller à la rencontre des retraités, organiser des assemblées générales de retraités dans lesquelles avec la remise du FNI 2012 et les propositions d'adhésions, nous devons prendre le temps d'informer et d'organiser



toutes formes d'expression qui donnent de la force aux exigences sociales.

La syndicalisation et notre mode de vie ne doivent pas être absents de notre activité. Ils restent bien une des conditions de l'élévation de la riposte revendicative.

À ce propos, c'est bien dans ce déploiement vers les sections avec nos syndiqués, avec nos USR et nos UFR que l'on pourra relever le défi d'arriver aux 100 % de FNI.

Si je suis bien renseigné, encore 600 FNI et nous serons au même niveau. Aller dans ce sens sera une forme d'encouragement pour aller plus loin et avancer.

LA TVA PATRONALE

Dans son rapport à la Commission exécutive de la Cgt du 10 janvier, Françoise Vagner expliquait très bien que la TVA sociale est un non sens. Elle est profondément antisociale. C'est un véritable transfert de cotisations patronales. C'est donc sur le fond, une baisse du salaire socialisé donc une baisse de salaire et c'est une part de plus de la rémunération du travail qui va au capital! Ce n'est pas une TVA sociale, c'est bien une TVA patronale. Plusieurs points résument l'argumentation de la Cgt à propos de la TVA sociale.

- La TVA consiste en fait à réduire le paiement de la force de travail.
- Elle remet en cause le mode de financement de la protection sociale fondé essentiellement sur le travail et le prélèvement sur les richesses créées.
- Elle ne permet pas de créer des emplois. Elle risque au contraire de peser sur l'emploi et d'accentuer les inégalités sociales.
- Elle fait l'impasse sur les vraies causes des délocalisations qui sont la course aux profits pour les actionnaires.

Les retraités sont concernés directement. C'est un nouveau prélèvement qui nous attend dans un environnement qui se dégrade.

POUVOIR D'ACHAT

De quoi seront faites les augmentations des retraites au 1^{er} avril 2012?

Une revalorisation importante pour tous et une augmentation conséquente des basses pensions à la hauteur du Smic sont bien d'actualité. Sans oublier, l'indexation sur les salaires et le montant de la réversion. L'exigence d'une augmentation des retraites est d'autant plus posée lorsque l'on voit comment elles sont la cible de nouveaux plans de rigueur dans plusieurs pays d'Europe. Il ne s'agit pas de faire peur mais de

mesurer que les retraites ne sont pas à côté des enjeux. Le statut de retraités protégés par la politique actuelle, n'est qu'un argument, pour tenter de freiner les retraités dans leur participation aux mobilisations et de les opposer aux salariés actifs et aux jeunes.

N'est-ce pas le journal *Les Échos* qui titrait en décembre 2011 : *Les retraités doivent prendre leur part dans les plans de rigueur*.

Il est même proposé de geler les pensions de retraite à leur niveau actuel. Celles supérieures à 1000 €. C'est le vice-président de la Fondapol, la fondation du parti du président qui pousse les feux dans ce sens. Il répète qu'il ne s'agit pas de toucher au cœur de la pension mais bien de ne pas l'augmenter automatiquement d'un coup de baguette magique chaque 1^{er} avril. Oui, vous avez bien entendu. Selon lui, désindexer les retraites au-delà de 1000 € mensuels pourrait rapporter 13,5 milliards d'euros par an! La retraite devient un privilège, une niche à raboter. Inadmissible!

Nous avons vraiment les ingrédients pour être en colère et être exigeants pour nos droits avec l'ensemble des générations d'actifs.

À quelque 95 jours de la présidentielle, nous estimons que l'urgent n'est pas d'attendre! C'est pourquoi, nous n'écartons pas une nouvelle mobilisation de retraités notamment sur l'exigence d'une augmentation des retraites au 1^{er} avril et le besoin d'une véritable réforme de la perte d'autonomie. Ces exigences peuvent être portées unitairement.

Si nous sommes d'accord sur le contenu, l'interpellation, par les UCR, des députés dans les départements, accompagnées de délégations de retraités, peut faire partie des initiatives à prendre. De même, nous mettons à la réflexion de la CE, la démarche de s'adresser aux candidats à l'élection présidentielle.

Pour nous, il est vraiment important de souligner que dans la campagne présidentielle, la Cgt a des choses à dire en tant qu'acteur social. Nous n'avons pas de candidats, mais nous avons notre place dans le débat public. La réussite du meeting sur le droit à la retraite participe de cette démarche.

La Cgt a déclaré de suite que le dossier *Retraite* n'était pas clos! Ce qui s'est exprimé dans les mobilisations de 2010 a toujours sa place dans la vie sociale et politique de 2012! Le meeting du 31 janvier au Zénith n'est donc pas un clap de fin!

À la relecture de ces quelques points, j'ai relevé le fait que peut-être nous pouvions inaugurer une forme de triple A syndical.

- **A** comme **Adhésion** pour le renforcement de la Cgt.
- **A** comme **Abonnement** à notre journal *Vie nouvelle*.
- **A** comme **Action** revendicative à la hauteur des besoins.

Je prends mes précautions. Je ne demande pas à être noté par la CE! ■



« L'exemple allemand »

Il y a eu le miracle espagnol, la Grande-Bretagne de Thatcher, le modèle suédois. Bref, quand on détricote le social, on cherche toujours à se justifier. On sait ce qui est advenu des exemples cités ! Aujourd'hui l'Allemagne est devenue LA référence, du moins pour Sarkozy. Expliquer la hausse de la TVA, la casse des emplois et des 35 heures en traversant le Rhin ce n'est pas un signe de force et il n'est pas sûr que cela mobilise les esprits. Mais au fait qu'en est-il exactement ? Dans son intervention au Zénith, le 31 janvier dernier, Bernard Thibault, secrétaire général de la Cgt est revenu sur cette question qui a aussi fait irruption dans la campagne électorale.

« La comparaison avec l'Allemagne vient comme un leitmotiv pour la démonstration présidentielle. Ça ne tient pas la route, et nous en avons fait la démonstration lors du fameux sommet du 18 janvier. Ce que l'on appelle le coût du travail est aujourd'hui très comparable en France et en Allemagne. Nous le constatons la semaine dernière avec nos amis du



6000 militants ont assisté au meeting de la Cgt, le 31 janvier dernier au Zénith.

DGB, la Confédération syndicale allemande.

Que disent-ils ? Ils disent, et leurs analyses nous intéressent, que leur gouvernement s'est efforcé ces dernières années de faire baisser les salaires en Allemagne, d'augmenter considérablement la flexibilité des horaires et la précarité des emplois, au point qu'aujourd'hui le DGB revendique l'instauration du salaire minimum qui n'existe pas dans le pays, plongeant des centaines de milliers de salariés dans la précarité la plus totale.

En dix ans, huit salariés allemands sur dix ont perdu du salaire. 22 % des Allemands qui travaillent n'ont pas les moyens de vivre décemment. L'Allemagne n'est pas l'Eldorado qui nous est décrit.

S'il est vrai que l'industrie allemande affiche d'autres résultats que chez nous, la responsabilité n'incombe pas aux travailleurs en France. Les entreprises allemandes consacrent beaucoup plus de moyens à la recherche et à la formation professionnelle.

Les entreprises françaises, elles, se consacrent d'abord à leurs actionnaires.

En 2010, les entreprises françaises non financières auront distribué 210 milliards d'euros à ces derniers pour seulement 180 milliards consacrés au développement de l'appareil productif.

Les véritables défenseurs de l'industrie depuis des mois sont ceux qui se battent dans les entreprises et sont parfois contraints d'occuper les usines pour mettre en évidence les gâchis et les erreurs de gestion qui débouchent sur un saccage de notre potentiel industriel. » ■

Bernard Thibault et Éric Aubin.



NOURRI SANS OGM. Dès le 1er juillet 2012, la mention Nourri sans OGM fera son entrée dans les supermarchés. Plus précisément, elle pourra être apposée sur les emballages de produits d'élevage. Elle sera donc utilisée par les filières qui n'emploient pas d'organismes génétiquement modifiés en alimentation animale.

DIABÈTE, ET LES TROUBLES DU SOMMEIL. Pour quelles raisons les troubles du sommeil augmentent-ils le risque de diabète? Une équipe franco-britannique a montré que certaines mutations du gène du récepteur de la mélatonine - l'hormone qui induit le sommeil - étaient en cause. Elles multiplieraient par 7 en effet, le risque de développer un diabète de type 2.

FROID AUX PIEDS. Ce désagrément, lié à une circulation paresseuse, touche la moitié des femmes. Lorsque l'humidité s'ajoute au froid, des engelures peuvent se former, accompagnées de plaques violacées et d'un œdème douloureux. Déclenché également par le froid, le syndrome de Raynaud (un trouble de la circulation du sang dans les extrémités) entraîne une couleur bleu violacé et une insensibilité d'un ou plusieurs orteils. Les bons réflexes - Appliquez deux fois par jour une crème « pieds froids » aux effets vasodilatateurs. - Adoptez des chaussures à semelles épaisses, pour isoler le pied. - Superposez collants et mi-bas ou des socquettes fines. Dans les boots, les jours de grand froid, osez glisser de fins chaussons en laine polaire : c'est divin ! - Attention : Si vous pensez souffrir d'un syndrome de Raynaud (vos orteils deviennent soudainement froids, insensibles, blancs) n'hésitez pas à consulter un dermatologue qui pourra éventuellement vous prescrire des vasodilatateurs pour améliorer la circulation sanguine.

ALZHEIMER. Des chercheurs américains viennent d'annoncer une grande avancée dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer, dont le traitement jusqu'à maintenant est jugé inefficace. Des études opérées sur des souris montrent que la maladie n'est pas due à une partie spécifique du cerveau qui serait défectueuse mais à une propagation de neurones en neurones.

www.ucr.cgt.fr

INFOS - INFOS - INFOS

LU DANS LE MONDE : PERQUISITION À L'AFSSAPS DANS LE DOSSIER MEDIATOR

Une perquisition de grande envergure a eu lieu début février au siège de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) dans le cadre de l'enquête sur le médicament Mediator. Les domiciles de plusieurs cadres de l'organisme ont été également perquisitionnés.

Cette importante opération a été effectuée en présence des juges en charge du dossier, du parquet et de 25 enquêteurs.

La justice française tiendra en mai à Nanterre (Hauts-de-Seine) un premier procès pour « tromperie aggravée » des laboratoires Servier et de leur fondateur Jacques Servier pour la diffusion du Mediator. Présenté comme antidiabétique mais prescrit comme coupe-faim ce médicament est soupçonné d'avoir provoqué la mort de 500 à 2 000 personnes en France entre 1976 et 2009.

Une information judiciaire, où plusieurs milliers de personnes sont parties civiles, se poursuit parallèlement. Jacques Servier, 89 ans, a déjà été mis en examen en septembre pour « tromperie sur la qualité substantielle d'un produit, escroquerie et obtention induue d'autorisation ».

Selon des parties civiles, des rapports sur le Mediator semblent avoir été édulcorés et des alertes ignorées par les autorités sanitaires. Jacques Servier rémunérait de nombreux médecins spécialistes et des lobbyistes. Ce dossier sanitaire, l'un des plus graves de l'histoire judiciaire française, a d'ores et déjà amené une remise en cause du système français.

Après les scandales du Mediator et des prothèses mammaires Poly Implant Prothèse (PIP), des élus ont relancé le débat sur les liens entre les experts médicaux et les laboratoires pharmaceutiques.

ÉLECTRICITÉ: UN MILLION DE MÉNAGES ATTEND LE TARIF SOCIAL

Alors qu'un froid sibérien s'est installé, plus d'un million de ménages attendent toujours la mise en place du tarif social de l'électricité. Selon Le Parisien-Aujourd'hui en France, le dispositif devait être activé le 1^{er} janvier dernier pour permettre aux plus modestes de payer leur électricité moins chère. Or le décret qui devait le rendre automatique pour les plus démunis n'a pas encore été publié.

Le ministère de l'Économie confesse un retard qui devrait se prolonger encore plusieurs semaines. Le ministère de l'Énergie a également affirmé à l'AFP qu'il attendait un avis du Conseil d'État. Entrés en vigueur en 2005 pour l'électricité et en 2008 pour le gaz, les tarifs sociaux étaient jusqu'à présent attribués sur demande aux usagers disposant de moins de 7800 euros de revenus annuels environ pour une personne seule et 11 700 pour un couple. Seuls 600 000 foyers bénéficient actuellement de tarifs sociaux alors que 1,5 à 2 millions sont éligibles.

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

Directeur de publication: François Thierry-Cherrier - Secrétaire de rédaction: Martine Violet
Réalisation graphique: Madiana Caldeira - Prix du numéro 2,50 € - Abonnement de soutien d'un an: 15 € - 263, rue de Paris 93515 Montreuil cedex - Tél.: 01 48 1884 23 - e-mail: ucr@cgt.fr
Commission paritaire 0415 S 06446 - Dépôt légal à parution - ISSN 0248-0026
Impression: Rivet P. E. 24 rue Claude-Henri-Gorceix - 87022 Limoges cedex 9 - Tél.: 05 55 04 49 50

 **ucr-actualités**
bulletin d'information trimestriel de la cgt retraités

SELON LA FONDATION ABBÉ PIERRE

Plus de 3,6 millions de mal logés ou de sans abri

La Fondation Abbé Pierre évalue dans son 17^e rapport annuel à plus de 3,6 millions le nombre de personnes mal logées ou sans abri, et plus largement à 8 millions celles concernées par la crise du logement.

L'Insee estime à quelque 3 millions les mal logés ou sans abri. La différence tient pour l'essentiel aux personnes habitant chez des tiers, selon la Fondation : l'Insee inclut les personnes de 17 à 59 ans résidant chez des tiers avec lesquels elles n'ont pas de lien de parenté « direct ».

La Fondation Abbé Pierre recense :

- 685 116 personnes « privées de domicile personnel » (133 000 sans domicile, 18 116 en résidence sociale, 38 000 en chambre d'hôtel, 85 000 dans des « habitations de fortune » et 411 000 chez des tiers) ;

- plus de 2,7 millions vivant dans des conditions de logement « très difficiles », sans confort ou très surpeuplés ;

- 172 847 personnes locataires de meublés ;

- 86 612 gens du voyage ne pouvant accéder à une aide d'accueil.

Soit un total de plus de 3,6 millions de personnes « non ou très mal logées ».

L'Insee recense 2,9 millions de mal logés, dont 2,77 millions de personnes dans des logements privés de confort ou surpeuplés

et 85 000 dans des habitations de fortune.

S'y ajoutent 250 000 personnes privées de logement (33 000 à la rue, 100 000 en hébergement social, 38 000 à l'hôtel, 79 000 hébergées chez des tiers).

La Fondation Abbé Pierre ajoute aux 3,6 millions de mal logés plus de 5,1 millions de personnes « en situation de réelle fragilité de logement » (occupant une copropriété en difficulté, un logement surpeuplé, ou devant faire face à des impayés), évaluant ainsi à près de 9 millions les personnes concernées par la crise du logement.

Elle estime également que plus d'1,2 million de ménages sont en attente d'un logement social (chiffre 2006), que 3,8 millions sont en situation de précarité énergétique, que 1,3 million de locataires sont en difficulté de paiement tout comme 565 000 propriétaires, et que plus de 92 000 ménages sont menacés d'expulsion (chiffres 2010).

Des chiffres qu'elle n'additionne pas aux précédents (risque de doubles comptes), mais qui lui permettent d'évoquer au final 10 millions de personnes touchées par la crise du logement. ■



Parmi les mal logés, beaucoup de personnes âgées.



Vie nouvelle

L'outil de Com indispensable

Nous sommes à quelques encablures de l'élection présidentielle. Depuis cinq ans, Sarkozy, à l'écoute du Medef et de la Finance, accélère la casse du modèle social français. Le prochain Vie nouvelle sera consacré en grande partie aux cinq années de sarkozysme. À ce bilan : « Voici ce qu'ils ont fait... » Nous répondons : « Voici ce que nous souhaitons ». Un numéro à lire sans modération. Et pourquoi pas parrainer un ami, un voisin ou une connaissance. Dès maintenant, passez vos commandes supplémentaires (Corinne 01 48 18 84 30 ou Sandra 01 48 18 87 56).

**Vous pouvez également
vous abonner en ligne**

www.ucr.cgt.fr/vienouvelle

Vie nouvelle
MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE
DES RETRAITÉS CGT

BULLETIN D'ABONNEMENT

*A compléter et à retourner à Vie nouvelle
263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex*

*par chèque à l'ordre de Vie nouvelle au prix de 14,60 € (tarif 2012) pour un an (6 numéros)
Tarif préférentiel pour les sections - s'adresser au journal : 01.48.18.84.30 ou 01.48.18.87.56*

Nom et prénom :

Adresse :

Dernière profession :

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant.
Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre



J'assure
ma maison
contre
les incendies

sans
éteindre
mes
idées

**Votre vote
est notre force**

Élisez vos représentants
du 9 au 25 mars 2012

www.macif.fr



MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 2-4 rue Pied de Fond - 79000 Niort.